



***Groupe de travail conjoint pour l'optimisation
des retombées économiques régionales des projets
et activités d'Hydro-Québec***

(extrait du protocole d'entente signé en septembre 2000)

Objectifs du groupe de travail :

- Réunir et partager toutes les informations pertinentes afin de développer la meilleure compréhension possible des projets, identifier le potentiel de retombées économiques et proposer les stratégies et mécanismes requis pour l'optimisation de celles-ci.
- Effectuer le suivi systématique des retombées économiques régionales des projets et formuler des recommandations d'amélioration aux intervenants concernés le cas échéant.
- Faciliter la communication entre les différents partenaires de cette démarche, soit le promoteur du projet, les entrepreneurs et fournisseurs, les organismes du milieu et les autres intervenants intéressés.
- Rassembler, faire valoir et répondre aux principales préoccupations du milieu à l'égard de l'optimisation des retombées économiques régionales des projets.
- Assurer à tous les entrepreneurs, fournisseurs et groupes intéressés la disponibilité d'une information complète sur les projets et plus particulièrement sur les mesures et les procédures mises en place par le promoteur et la région pour optimiser les retombées économiques régionales.
- Identifier les opportunités d'optimisation et promouvoir la mise en place des mécanismes nécessaires à la réalisation de ces opportunités.
- Faciliter et encourager la participation des entreprises locales et régionales.
- Référer aux décideurs des deux parties (conseil d'administration du CRCD et direction régionale d'Hydro-Québec) toute question pertinente au suivi du projet allant au delà du mandat du groupe de travail conjoint.

Mandat du groupe de travail

- Faire les analyses requises et proposer des actions visant à optimiser les retombées économiques régionales inhérentes aux projets dans les délais et les coûts prévus ainsi que dans le respect des pratiques et encadrements d'Hydro-Québec en matière d'acquisition de biens et services.
- Le groupe de travail conjoint déposera au président du conseil d'administration du CRCD et au directeur régional d'Hydro-Québec un bilan annuel de ses activités faisant état de ses travaux, de ses réalisations et de ses recommandations.

Composition du Groupe de travail

Pour le Conseil régional de développement et de concertation du Saguenay–Lac St-Jean :

- 1 représentant du conseil d'administration du CRCD
 - Monsieur Réjean Bergeron
- 1 permanent du CRCD
 - Madame Marie-Claude Côté

Pour les CLD :

- 5 représentants (un par territoire de CLD)
 - Monsieur Roger Boivin (Saguenay)
 - Monsieur Luc Savard (Fjord)
 - Monsieur Pierre Simard (Lac Saint-Jean Est)
 - Monsieur Jean Simard (Domaine-du-Roy)
 - Monsieur Guy Grenier (Maria-Chapdelaine)

Pour Hydro-Québec :

- 1 représentant de la direction Approvisionnement
 - Monsieur Ghislain Harvey
- 1 représentant de la direction Approvisionnement et Services Nord-Ouest
 - Monsieur Marc Londot
- 1 représentant de la direction régionale Saguenay
 - Monsieur Ravenald Guy
- présence ad hoc des chargés de projet

Pour le ministère Industrie, Commerce

- 1 représentant
 - Monsieur Alain Migneault

Pour la Société des fabricants régionaux (volet industriel)

- 1 représentant
 - Monsieur Martin Simard

Pour le SERDEX :

- 1 représentant
 - Madame Annie Larouche (Branché en affaires)

Pour la Table des préfets :

- 1 représentant
 - Réjean Boivin (Maria-Chapdelaine)

Pour les Chambres de commerce de la région (à venir)

- 1 représentant de la Conférence des chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean
 - Nomination à venir

Le représentant du conseil d'administration du CRCD assume la présidence du groupe de travail. Les parties identifient chacun porte-parole aux fins de communication publique des travaux du groupe de travail conjoint.